

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 16 (1919)  
**Heft:** 7

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
Dr ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
L. FORESTIER,  
Founex.

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 5.10, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 6.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

---

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,**  
**Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

---

SEIZIÈME ANNÉE

N° 7.

JUILLET 1919

---

SOMMAIRE. — Assemblée générale de la Société romande d'Apiculture. — Nécrologie, par E. STEINER. — Avis officiels, par SCHUMACHER. — Conseils aux débutants pour juillet (illustrations), par SCHUMACHER. — Rapport présidentiel (suite et fin), par MAYOR. — Concours de ruchers en 1918 (suite). — L'odeur de la loque, par C.-P. DADANT. — Curieuse émigration, par E. STEINER. — L'article de M. Macquinghen, par JEAN-PIERRE. — Question N° 7. — Amélioration de ruches, par J. MAHON. — Détérioration du miel, par L. MAYOR-GRIVEL, Payerne. — Entre nous, par KLOPFENSTEIN. — Dons reçus. — Nouvelles des ruchers.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Société romande d'apiculture à la Chaux-de-Fonds  
les 19 et 20 juillet.

Programme :

**Samedi 19.** Arrivée des participants aux environs de midi.  
1 heure : Banquet, suivi de la séance de l'assemblée générale (voir statuts). Puis visite de ruchers. La soirée offrira des attractions variées, concerts-représentations, etc.

**Dimanche 20.** 7 h. du matin, départ pour Pouillerel, Le Châtellet, collation, Movon, Saut du Doubs. Dîner à 1 h. au Saut du Doubs. De là aux Brenets, à pied ou par bateaux. Visites de ruchers, etc.

**Prix de la carte de fête : 18 fr.** donnant droit aux deux banquets, à la collation, au logement. Chaque participant est libre de ne prendre qu'une partie de ces droits, le coupon non utilisé sera remboursé.

MM. les présidents de sections recueilleront les inscriptions et réclameront le nombre nécessaire de cartes de fête au Président de la section, Montagnes neuchâteloises (M. Steiner, Tourelles, Chaux-de-Fonds) en envoyant la contre-valeur au compte de chèques postaux IV b 533, avant le 14 juillet.

Le Comité de la Romande, en remerciant chaleureusement la section des Montagnes neuchâteloises et spécialement son président, pour l'aimable invitation et le beau programme qu'ils nous offrent, fait un devoir à tous ceux qui le pourront d'assister à cette assemblée générale. Après en avoir été privés pendant 6 ans, les apiculteurs seront heureux de se retrouver ensemble et de répondre à ce que nous offrent nos amis des Montagnes neuchâteloises. Outre le pays à voir, nous aurons à traiter en assemblée générale d'importantes questions et deux sujets très intéressants seront traités par des conférenciers de choix :

Propagation des plantes mellifères et assurances diverses par la Romande (vol, accidents extraordinaires).

Le Comité compte sur une nombreuse participation et prie chacun d'observer les indications ci-dessus et spécialement le délai d'inscription : 14 juillet.

Que tous ceux qui aiment les abeilles mettent à part ces deux journées des 19 et 20 juillet, ils en emporteront sûrement les plus agréables souvenirs.

*Le Comité.*

---

## NÉCROLOGIE

---

Nous avons eu le regret de perdre un de nos plus anciens sociétaires ces derniers temps. La nouvelle nous en a même fort surpris car nous ignorions complètement sa maladie.

M. F.-Auguste Béguin, instituteur au Crêt-du-Loche, s'occupait beaucoup d'apiculture et d'agriculture. Il fut l'un des membres fondateurs de la Section des Montagnes neuchâteloises où il fit longtemps

partie du comité. Il participa à la première exposition organisée à La Chaux-de-Fonds par cette société, entreprise qui, en septembre 1893, attira une foule nombreuse de visiteurs. Son rucher était bien connu et bien conduit; avec toute la minutie désirable, il soignait ses merveilleuses petites bêtes. Dans une contrée montagneuse, aux hivers souvent rigoureux, il savait traiter les abeilles pour n'avoir jamais qu'un minimum de déceptions.

Paix à ses cendres!

*E. Steiner.*

---

## AVIS OFFICIELS

### *Section du Val de Travers.*

#### *Visite des ruchers organisée par la Société Romande.*

Nous informons nos membres désirant avoir la visite de leur rucher qu'ils sont invités à se faire inscrire le plus tôt possible auprès de leurs chefs de sections ou jusqu'au 10 juillet auprès du président M. A. Pierrehumbert, aux Verrières.

*Le Comité.*

\* \* \*

1. *Prix du miel.* Le Comité de la Romande, dans sa séance du 11 juin, a décidé d'inviter les apiculteurs à vendre le miel au détail au prix de *6 fr. 50 minimum*, vu la maigre récolte et les prix toujours grandissants de tout ce qui a rapport à l'apiculture. Les prix de gros et de mi-gros restent à débattre entre acheteurs et vendeurs. C'est le prix fixé aussi par nos collègues de la Suisse allemande.

2. Nous rappelons que les abonnés de la Suisse qui ne reçoivent pas le *Bulletin* avant le 10 du mois doivent adresser leur réclamation à leur propre bureau de poste. Inutile de s'adresser directement et premièrement à l'administrateur.

Le catalogue de la bibliothèque coûte 50 centimes; le service de celle-ci est complètement gratuit (ports aller et retour compris) pour tous les membres domiciliés en Suisse. Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 30 centimes.

3. Pour tous accidents causés par les abeilles entraînant la responsabilité civile vis-à-vis des tiers, s'adresser immédiatement et par lettre chargée à M. Forestier, à Founex, préposé au service des assurances. Indiquer quelques détails et fournir, s'il y a lieu, une déclaration médicale.

4. Le rédacteur reçoit trop peu de nouvelles des ruchers; il ne peut pas les inventer et voudrait pourtant pouvoir faire plus souvent un tableau de ce qui se passe en apiculture suisse romande.

*Schumacher.*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET



Quelques amis autour du rucher Klopfenstein à Sorvilier.

Même sans pluviomètre, ni thermomètre, il aurait été facile de constater que si le mois d'avril nous avait inondés et rafraîchis, mai a pris exactement le contre-pied. Quelle sécheresse, quelle bise, quel ciel imperturbablement bleu, quel temps merveilleux pour jouir de l'incomparable floraison des arbres fruitiers, mais quel chagrin pour l'apiculteur de constater chaque matin que le thermomètre était descendu à 5, 6 ou 7 degrés, ce qui lui annonçait que la journée ne vaudrait rien pour la récolte du nectar. Les esparcettes ont fleuri, les colzas ont ouvert vainement leurs corolles d'or fin, toutes les fleurs rivalisaient d'éclat, mais toute cette symphonie de couleurs ne charmait que les yeux. L'impitoyable

bascule ne montait que faiblement quand elle ne descendait pas. Six semaines sans pluie, nous nous souviendrons de ce printemps.

La pluie est enfin venue, assez tôt pour les régions élevées où juillet apporte parfois de splendides compensations. Mais pour les stations de plaine c'est la fin déjà de la période enchantée. Il faudra, mon cher débutant, si vous habitez la plaine, prendre bien garde à toutes vos opérations au rucher. Ne laissez rien ouvert, ni ruche, ni chambre d'extraction, car le pillage est fort dangereux toujours, mais à cette époque plus spécialement, où il peut prendre de grandes proportions. N'opérez que le soir si vous avez quelque chose à faire dans vos ruches ; faites ce que vous avez à faire rapidement et refermez soigneusement. Si vous avez eu des essaims, suivez-les ; à défaut de miel, offrez-leur du sirop pour aider à la construction des rayons et au développement de la ponte ; vous aurez ainsi en automne de superbes colonies avec une jeune population pour passer l'hiver. Il

faut bien vous rendre compte de ceci: ce sont les ouvrières nées en août et septembre qui seront la force et le noyau de votre colonie au printemps. Il peut paraître stupide, au premier abord, de nourrir en juillet et août déjà, mais avec un peu d'observation, de réflexion et de bon sens, on arrive à comprendre cela et à diriger son activité au rucher en conséquence. La période de repos de la colonie commence de très bonne heure; elle suit la nature, la descente de la sève qui, elle aussi, commence de bonne heure; en septembre, il vous sera difficile de ranimer l'activité de la reine.



Quelques amis réunis au rucher Romy, Sorvilier.

S'il survient une deuxième récolte, vous aurez rapidement changé de tactique, mais n'attendez pas qu'elle se produise; ne comptez pas sur elle; si elle vient à votre aide, tant mieux.

Soignez bien votre miel; laissez-le s'épurer, se clarifier complètement avant de le mettre en bocaux ou en sceaux; placez-le dans un endroit sec et à l'abri de toute surprise, qu'il s'agisse de fourmis (les feuilles de tomates les font fuir) de souris, d'abeilles fureteuses ou d'amateurs de douceurs gratuites. Quant aux rayons, si vous ne les donnez pas à lécher, ce qui est très facile lorsqu'on s'est procuré le chasse-abeilles et son complément, l'obturateur, soignez-les aussi; passez-les à la vapeur de soufre (nous n'avons jamais encore remarqué d'influence toxique à la suite de cette opération).

Pour terminer ces maigres conseils, faisons encore une mise en garde. Ceux qui ont débuté l'année passée ou il y a deux ans doivent trouver que l'apiculture est chose beaucoup plus facile que d'aucuns le disent. Il y avait récolte, petite en 1917, bien meilleure en 1918, et

\*

quand il y a récolte tout se fait facilement. Cette année, à moins que ça ne change, il faut prendre garde sinon vous ferez de cuisantes et coûteuses expériences. Si vous n'avez pas une rémunération fantastique de vos peines, ne vous découragez pas ; vos anciens ont dû attendre de longues années pour voir 1918 récompenser enfin leur persévérance. Et d'ailleurs tout n'est pas fini. Il peut survenir des récoltes secondaires appréciables, là surtout où l'on se préoccupe de varier et de développer la flore mellifère. C'est une question qui prend de plus en plus d'importance et nous sommes heureux de voir qu'elle sera traitée lors de l'assemblée générale de la Romande à La Chaux-de-Fonds. Que chacun réserve ces journées : après six ans d'interruption, il est temps de reprendre ces grandes assises de notre société. Que chacun y apporte son brin de pollen, de miel, de la gaîté, de l'entrain, de la confiance et nous aurons à recueillir une bonne récolte de bons souvenirs.

Dailens, 20 juin.

*Schumacher.*

## RAPPORT PRÉSIDENTIEL

*(Suite et fin.)*

### *Activité des sections.*

Les restrictions de toutes sortes que nous subissons encore, tant comme moyen de transport que pour notre régime alimentaire, ne sont pas sans entraver singulièrement toutes les réunions.

Malgré cela, nous voyons avec plaisir que les sections ne se sont pas endormies.

Quelques-unes ont même vécu une année très active et ont saisi toutes les occasions de maintenir la vie et l'émulation dans leur groupe.

Nous comptons en tout une soixantaine de réunions, toutes bien fréquentées, disent les rapports, sans compter la réunion de la Fédération vaudoise, réussie disent les uns, ratée disent les autres parce que grippée au départ.

Citons en passant le mariage d'une journée des sections neuchâtelaises et de la section de Grandson. Pour avoir assisté à cette réunion, nous avons plaisir à dire tout le charme que nous y avons éprouvé dans cette pleine journée passée au milieu de nos amis neuchâtelois, toujours si gais et si largement hospitaliers.

Nous vous recommandons, Messieurs, tout particulièrement, ce genre de réunion.

Les conférences, toujours pour le même motif, ont été moins nombreuses.

On nous demande de publier la liste des conférences et des conférenciers. Ce vœu est légitime, mais nous nous empressons d'ajouter que le bureau de la Romande est toujours à disposition pour tous

renseignements à ce sujet, il espère que durant l'année en cours, il sera fait largement usage de l'offre de conférences.

A notre avis, les conférences auxquelles on convie non seulement les membres de la section, mais tous les propriétaires d'abeilles, les réunions en sections, visites de ruchers, en un mot toutes les réunions permettant à l'apiculteur expérimenté d'exprimer ses idées et aux jeunes de les entendre, seront toujours la meilleure réclame en faveur de notre société.

Nos amis de Genève nous demandent d'intervenir dans la question de la zone. Il est de fait que les apiculteurs suisses ayant des ruches sur territoire français sont lésés. Nous allons donc nous mettre immédiatement en rapport avec la commission qui traite cette question pour chercher à améliorer cette situation.

### *Hivernage 1917-1918.*

Les rapports sont unanimes à annoncer l'hivernage 1917-18 comme bon, et même très bon. La consommation a été relativement faible, peu ou pas de dysenterie.

Nous devons cet heureux résultat à la belle période de froid sec des mois de décembre et janvier, coupée à intervalles normaux de ces belles journées permettant ces grandes sorties de nettoyage si nécessaires à nos colonies.

L'hivernage fut suivi d'un printemps favorable, exempt de ces brusques retours de froid qui sont toujours si néfastes au bon développement des ruches.

Les essaims furent rares, très rares même, et la chose reste inexplicable; à moins que ce fait ne provienne de la faible quantité de sucre dont disposent les apiculteurs au printemps.

### *Récolte.*

Ah ! certes, voilà un sujet agréable à traiter. Depuis tant d'années qu'on était habitué à entendre :

« Encore une année de misère ».

C'est d'autant plus gai de lire les rapports sur ce sujet.

Cette récolte depuis tant d'années attendue est enfin venue.

Elle est venue, et comment, laissant dans certaines contrées une abondance qu'on n'avait jamais vue. Dans d'autres un peu moins forte et finalement médiocre seulement dans des régions restreintes.

Cette merveilleuse miellée de juillet s'est déversée sur toute la Suisse.

S'il est agréable de lire les chiffres donnés à ce sujet il n'en serait pas moins imprudent de les prendre à la lettre et de les étaler, car, comme le dit un rapporteur :

« Quant à ces évaluations fantaisistes, je fais toutes réserves, attendu que je n'ai jamais reçu que de fausses indications sur les récoltes de miel ; nos apiculteurs, à les entendre, font toujours de magnifiques récoltes, en tout cas bien supérieures aux miennes, sauf pourtant lorsqu'ils souscrivent le sucre. »

Ce qui n'empêche que ce même rapporteur indique 40 à 50 kg. par colonie pour la seconde récolte seulement.

Le Jura bernois paraît, de toute la Suisse, avoir été la région la plus favorisée. Un rapporteur des plus sérieux ne nous indique-t-il pas un apport de 90 kg. avec 7 et 8 kg. d'augmentation pour les journées des 7 et 8 juillet. Par contre ce sont les bords du lac Léman et Genève qui nous indiquent les plus maigres résultats avec 12 à 15 kilogrammes par ruche.

La moyenne établie sur 26 rapports donnant des chiffres arrive à 32 kg. par ruche.

Comme première récolte c'est plutôt faible, sauf quelques régions favorisées par l'abondance de vergers bien situés.

Les quinze jours de bise froide, coïncidant avec la floraison de l'esparcette, laissaient les apiculteurs des régions du Jura bien soucieux ; lorsque une ou deux nuits douces de fin juin firent sortir la miellée.

Commencée sérieusement dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, cette grande miellée dura dans certaines régions jusqu'au 5 août, tandis que dans d'autres elle fut coupée par l'orage du 21 au 22 juillet.

Ah ! ce mois de juillet 1918, que ne lui redevons-nous pas ? Comme il a bien su réveiller l'enthousiasme disparu ; c'est en 1919 que nous verrons tous les effets de ces trois semaines de faveurs.

Déjà dans le monde apicole on n'entend parler que d'essaims artificiels, dédoublement de ruches, commande de matériel, etc. Mais voilà le danger ; tous ces découragés qui par suite d'une bonne récolte veulent trop rapidement remonter leur rucher. Il s'agira encore plus que par le passé de surveiller tous ces ruchers qui auront poussé comme des champignons et qui risquent de devenir des foyers propagateurs de la loque.

#### *Vente.*

Ce qui affirme la supériorité de 1918 c'est sans contredit la vente facile de cette surabondante récolte à des prix inespérés et inconnus à ce jour.

Certes les vieux apiculteurs se souviennent de la décade 1895 à 1905 ; alors que le miel s'écoulait avec peine à 1 fr. 50 ou 1 fr. 60 le kg. On cite même qu'en 1897, un gros producteur de l'époque aurait liquidé à 1 fr. 20 une superbe récolte.

L'année dernière, au moment de la première récolte il y eut un moment d'emballement. Les grossistes rivalisaient de zèle pour conclure des marchés ; et, la carte de sucre aidant, le prix du miel risquait de devenir exagéré. C'est à ce moment, fin juin, que parut l'arrêté fédéral fixant à 6 fr. 50 le prix maximum pour la vente au détail ; puis, de suite après, la grosse récolte de juillet qui commence. Heureusement pour nous que les ventes étaient faites.

Les miels se sont livrés et nous sommes étonnés des petites quantités qui nous sont annoncées en disponibles chez les producteurs.

Il n'en est pas de même chez les grossistes où les stocks sont énormes.

Un de ceux-ci m'écrivait la semaine dernière : « Si l'Office fédéral n'autorise pas l'exportation d'une partie de ces stocks, cet état de choses pèsera lourdement sur le marché de 1919 ; déjà on cite des prix bien inférieurs à ceux de 1918. D'autre part, un marchand du

canton du Tessin me disait qu'il aurait reçu ou qu'il pouvait avoir du miel d'Amérique à 4 fr. 10 et même moins, 3 fr. 75. »

Le jour où le commerce du sucre sera libre, nous pouvons nous attendre à une forte baisse du miel. Mais espérons que les grossistes en miel suivront l'exemple des marchands de vin qui eux ont obtenu des garanties de l'écoulement de leurs produits.

### *Développement de la culture des plantes mellifères.*

Cette question paraît intéresser tout le monde ; chacun s'accorde à reconnaître qu'il y a quelque chose à faire ; mais quoi ?

La première réponse nous dit :

« Maintenir la carte de grasse pour obliger les gens à semer du colza. »

Ne vaudrait-il pas mieux trouver un moyen de maintenir en honneur la culture du colza, sans pour cela maintenir la carte de grasse, car de ces cartes il n'en faut plus,

L'exemple, nous dit un autre.

Certainement les agriculteurs qui ont le bonheur de posséder des abeilles ne manqueront pas de semer de l'esparcette ; mais, à part cette classe favorisée, il y en a combien auxquels il serait matériellement impossible de faire de même, témoin l'auteur de la réponse.

Nous ne sommes plus au temps où il aurait suffi d'une conférence, d'une brochure préconisant la culture de telle ou telle plante pour d'emblée la mettre en vogue. Aujourd'hui, ce qu'il faut à nos gens, c'est de la matière ; nous qui cultivons l'abeille sommes-nous moins sensibles aux produits tangibles qu'elle nous laisse ?

Si votre voisin, qui n'aime pas ces insectes, que vous entendez à chaque instant sacrer sur ces « bougres de bêtes » qui ne lui laissent pas même faire un carré de jardin sans l'importuner, venait vous dire :

« Tes abeilles sont bien désagréables, je ne suis jamais tranquille, et tu serais bien aimable de changer ton rucher de place. » J'entends déjà votre réponse : Quoi, lui diriez-vous, changer mes abeilles de place, mais c'est un endroit unique, choisi non sans raisons. Pourrais-je le mettre ailleurs sans compromettre sa prospérité ? Non, impossible.

Puis, plus tard, la proposition du voisin vous revient, vous vous surprenez à la réfléchir et vous finissez par admettre que si vous étiez à sa place, sans amour pour les abeilles, vous en auriez peut-être fait tout autant. C'est vrai que cela doit joliment l'ennuyer, lui qui ne les aime pas et qui n'en tire aucun profit. A ce moment-là il vous sera certainement venu une idée : Peut-être que si je lui passais un pot de miel il me laisserait tranquille avec sa proposition de changer mon rucher. C'était tellement vrai que votre voisin qui reçoit régulièrement son pot de miel non seulement ne vous chicane plus, mais qu'il a lui-même peur que vous donniez suite à son idée.

Arriver à intéresser à la culture des plantes mellifères celui qui n'y a qu'un intérêt secondaire est bien, à notre avis, le moyen de les maintenir, sinon d'en étendre la culture ; ainsi celui qui, dans son village, offrirait chaque année gratuitement un bidon de 5 à 10 kg. de miel

à ceux de ses voisins qui sèmeraient deux poses d'esparcette, aurait bien des chances que ses abeilles ne manquent plus de cette fleur par excellence.

Et si nous jetons un rapide coup d'œil sur la situation de nos collègues français, nous voyons que sous tous les rapports nous sommes encore favorisés. Les mêmes questions les préoccupent, mais ils n'ont pas les mêmes ressources.

L'Abeille Bourguignone, société qui compte 35 printemps, publie un petit bulletin, très intéressant du reste, mais dont le format et le texte sont très réduits ; il n'en coûte pas moins 3 fr. pour ne paraître que six fois par an. Après cela, qui trouvera que notre copieux *Bulletin* est trop cher ?

Pour parler encore du sucre, laissez-moi vous lire ce que dit le bulletin de souscription de cette Société d'apiculture de la Bourgogne: Minimum 5 kg., maximum 20 kg. *par apiculteur*. Quelle tête ferions-nous, Messieurs, si nous en étions réduits à des quantités semblables.

Le même journal signale que dans quelques régions, principalement dans le voisinage du cantonnement des troupes, les apiculteurs paient un lourd tribut à la guerre ; il ne se passe pas de semaine que les journaux ne publient quelque pillage de ruchers.

Tout est extraordinairement cher, on parle de 70 francs pour une ruche en panier.

Nous pouvons donc nous féliciter d'être mieux partagés et supporter avec patience, sans trop maugréer, toutes les tracasseries restrictives qui nous seront léguées par le régime de guerre. Oublions tout ce qui peut s'oublier, mais souvenons-nous que la guerre malgré toutes ses horreurs n'en laissera pas moins pour nous une trace de fécondité.

Février 1919.

Mayor.

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1918

(Suite.)

Le lendemain, nous étions à Illiez, chez M. Ad. Defago, dont le rucher promet un grand développement. Il se compose pour l'instant de 29 colonies logées en D.-B., dont l'aspect attrayant témoigne du goût de l'apiculteur. Une construction, genre chalet, servant de laboratoire, en fait le complément nécessaire. Les ruchées sont prospères et de belles plaques de couvain témoignent de l'excellence des reines, jeunes et bien sélectionnées. Une ruche visitée, affaiblie par un essaim, nous paraît avoir de la peine à se refaire. Les hausses sont prêtes à être extraites. Sur la remarque que plusieurs ruches devraient recevoir une seconde hausse, cet apiculteur répond que cela ne lui ayant pas réussi antérieurement, il ne veut pas recommencer. La propreté et l'ordre règnent partout. M. Defago, dont la pratique remonte à plus de dix ans en arrière, opère calmement et se rend

très bien compte du pourquoi des choses. L'outillage est complet. Les notes, prises pour chaque colonie, remontent au commencement de l'exploitation et retracent l'historique du rucher. Pas de comptabilité. Miel excellent et clair. Un peu de eire.

Il reçoit :

Populations	8	Habitations	9	Miel	9
Bâtisses	9	Propreté	9	Cire	7
Reines, couvain	8	Matériel	8	Notes, comptabilité	5
Provisions	10	Manière d'opérer	7	Ensemble	9

Total : 98 points.

(Diplôme de I<sup>re</sup> catégorie, médaille de bronze.)

L'exploitation apicole de M. Genoud, entre Monthey et Massonger, comprend 20 colonies en D.-B. et 7 nuclei. La récolte a déjà été prélevée, mais les insectes n'ont pas interrompu la leur, car les hausses, vidées une première fois, se remplissent de nouveau. Le miel, un peu foncé et très aromatique, n'a plus ici le goût de châtaigne. M. Genoud, qui opère assez bien, nous présente de belles ruchées, logées dans des caisses un peu usagées et dont quelques-unes laissent même à désirer sous le rapport de l'étanchéité. Nous constatons qu'une colonie a été assez gravement atteinte par le *Nosema apis*. Les travaux de la campagne empêchent cet apiculteur de suivre ses ruches comme il le désirerait, aussi sont-elles un peu délaissées. Il nous présente des annotations de plusieurs années, mais pas de comptabilité. Le matériel, comprenant une presse Andermatt, est au complet. Belle cire, peu de rayons de réserve.

Le jury lui décerne :

Populations	8	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	7	Propreté	6	Cire	8
Reines, couvain	7	Matériel	9	Notes, comptabilité	5
Provisions	10	Manière d'opérer	7	Ensemble	7

Total : 90 points.

(Diplôme de II<sup>e</sup> classe, mention honorable.)

Le temps se gâte, aussi, en traversant St-Maurice, il semble tout indiqué de faire l'acquisition de pépins battant neufs, lesquels sont immédiatement étrennés, car nous devons nous rendre à Epinassay, près du Bois-Noir. Dans cette localité, le rucher de P. M. Barmand compte 20 colonies logées en D.-T. Cet apiculteur, bien que pratiquant depuis 12 ans, gagnerait beaucoup à suivre les réunions théoriques et pratiques de la section. Il y apprendrait qu'il n'est pas tou-

jours bien de suivre les conseils d'un collègue qui ne connaît lui-même pas tout. Ce manque de connaissances se remarque surtout à la pratique, au motif et aux conséquences des opérations. Presque toutes les colonies sont entièrement remplies de rayons. Cela va bien pour les fortes ruchées, mais c'est différent pour les pauvres essaims, surtout pour les essaims artificiels qui se contenteraient de 3 à 4 rayons bâtis et qui ont reçu 11 feuilles gaufrées le jour de leur naissance. Ce trop grand espace, avec le refroidissement de la température, a fait que les abeilles ont abandonné du couvain que nous retrouvons mort. Plusieurs ruchées ont des reines à renouveler. Il aurait été préférable, au printemps, de provoquer le remplacement des reines au lieu de pratiquer le dédoublement des ruchées. Peu de notes, une comptabilité sommaire. Matériel se réduisant au strict nécessaire. Beau miel clair, un peu de cire.

Nous lui adjugeons :

Populations	7	Habitations	9	Miel	9
Bâtisses	7	Propreté	8	Cire	8
Reines, couvain	6	Matériel	9	Notes, comptabilité	5
Provisions	10	Manière d'opérer	9	Ensemble	8

Total : 95 points.

(Diplôme de II<sup>e</sup> catégorie, médaille de bronze.)

La troisième journée des visites est prise par les ruchers de Vernayaz et de Martigny. Dans la première localité nous avons à examiner les ruchers de MM. Rappraz et Maret.

Le rucher de Léon Rappaz comprend 17 colonies en D.-B. ; il est abrité par un mur assez élevé contre les vents froids qui soufflent dans la vallée. Les butineuses emmagasinent encore et le miel n'a pas été prélevé. M. Rappaz deviendra un bon apiculteur, il ne craint pas les piqûres et manie avec sang-froid les butineuses un peu agitées. Ses ruchées sont belles, populeuses, avec une, deux et même, pour une seule colonie, trois hausses garnies. Les rayons sont bien construits et jeunes. Mais nous constatons avec regret, comme chez l'apiculteur précédent, trop de feuilles gaufrées données à la fois au même essaim ; il n'y a pas à s'étonner de ce que les abeilles ne construisent pas. Il faut que M. Rappaz en revienne à la vieille coutume qui consiste à tenir les essaims chaudement, dans l'abondance et à leur donner des rayons à construire au fur et à mesure de leurs besoins. Les notes qui nous sont présentées sont de fraîche date, nous en constatons également sur les ruches. Il existe un commencement de comptabilité. Le matériel est complet, la cire en petite provision et le miel foncé d'un goût excellent.

Il lui est accordé :

Populations	9	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	9	Cire	9
Reines, couvain	8	Matériel	8	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	8

Total : 103 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> classe, médaille d'argent et 10 fr. en espèces.)

M. Maret a son rucher à l'extrémité opposée du village, dans un jardin où il est également abrité des vents. Ce rucher comprend 23 colonies logées en D.-B., plus deux nuclei dans lesquels se trouve du couvain refroidi. Trop de feuilles gaufrées données en une seule fois aux essaims artificiels. Les souches de ceux-ci ont également du couvain mort. Les colonies sont assez belles, les insectes un peu agressifs, ce qui tient en partie au manque de douceur des mouvements de l'apiculteur. Les ruches sont assez propres et le rucher bien tenu extérieurement. Il y a des annotations sur les chapiteaux ainsi que les notes de plusieurs années, mais pas de comptabilité. Le matériel est complet, le miel a fort bon goût. Des pains de belle cire nous sont présentés.

Le jury accorde :

Populations	7	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	6	Propreté	6	Cire	9
Reines, couvain	8	Matériel	8	Notes, comptabilité	6
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	6

Total : 90 points.

(Diplôme de I<sup>re</sup> catégorie, mention honorable.)

M. Jules-Maurice Dorsaz qui habite Martigny-Ville, a installé son rucher aux Valettes, sur la route du St-Bernard. Le lieu est admirablement bien choisi, et les butineuses ne manquent pas, chaque année, de récompenser l'apiculteur de sa clairvoyance. Ici, même manie de vouloir trop multiplier artificiellement sans avoir de rayons construits. Cependant M. Dorsaz a beaucoup de pratique et de savoir faire. Mais à la distance où se trouve le rucher, le temps lui manque un peu pour mener à bien ces 42 colonies logées dans des Layens et des D.-B., aussi est-il parfois obligé, lors de ses visites, de faire un peu hâtivement ou trop tardivement, des opérations qui demanderaient, pour la bonne marche de l'ensemble, à être faites en temps opportun. Cet apiculteur opère bien quoique un peu fébrilement, ce qui nous attire des piqûres. Les ruches sont assez populeuses, mais

gagneraient beaucoup à être mieux suivies ; plusieurs manquent de place, en ont trop, ont des rayons en dehors des partitions ou le nourrisseur qui fonctionne encore. Nous nous demandons si cet engin sert à stimuler les colonies qui récoltent abondamment, ou s'il doit aider à utiliser la très grande provision de sirop que nous avons remarquée. Une ruche orpheline aurait besoin de recevoir une reine, chose que nous recommandons à l'apiculteur. Bref, ce rucher, quoique bien situé et bien installé, ne doit pas rapporter tout ce qu'on pourrait en attendre. A la place de M. Dorsaz, nous réunirions toutes les colonies médiocres pour en obtenir des fortes, nous ne multiplierions que fort peu, et après avoir réduit les ruchées à 25 ou 30, nous en obtiendrions assurément un bien meilleur rendement que celui qu'elles donnent aujourd'hui. Le matériel n'est pas complet. Le miel est excellent, la cire un peu négligée ; peu de notes, pas de comptabilité.

Le jury décerne :

Populations	7	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	6	Propreté	6	Cire	7
Reines, couvain	8	Matériel	6	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	6

Total : 87 points.

(Diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie, mention honorable.)

Le soir nous trouve à Orsières avec M. Vuadens qui remplacera M. Gay pendant la quatrième journée d'inspections. Les huit kilomètres qui séparent Orsières de Liddes, où nous devons loger, sont franchis en deux heures, et le lendemain, de bonne heure, nous nous mettons en quête du rucher de Maurice Arlettaz. Celui-ci est absent ; ses vignes, à Martigny, le retiendront encore plusieurs jours ; mais ses enfants se mettent à notre disposition et nous voilà bientôt en face des 20 colonies du rucher. Les ruches, à bâtisses chaudes, un peu petites pour la plaine, donnent toute satisfaction à leur propriétaire à l'altitude de la localité, soit à 1338 mètres. Les cadres ne mesurent que 25½ × 27½ cm. L'abri dans lequel se trouvent les colonies est un peu exigu. Les ruchées sont fortes, quelques-unes auraient même besoin de recevoir une hausse. La récolte paraît abondante et ne semble pas être achevée. Le miel dégusté, foncé et épais, nous prouve par son parfum et sa saveur particulière que l'astrance fournit le principal apport. Le rucher est bien tenu et bien conduit, les abeilles si douces qu'elles nous permettent des visites à fond. La cire est bien épurée, le matériel manque de maturateur. Annotations et notes assez nombreuses, pas de comptabilité.

Nous accordons :

Populations	9	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	9	Propreté	8	Cire	8
Reines, couvains	9	Matériel	7	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	7

Total : 98 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.)

(A suivre.)

## L'ODEUR DE LA LOQUE

Je reçois le numéro d'avril du *Bulletin* et je veux de suite remercier le docteur Morgenthaler pour les remarques qu'il fait sur l'odeur de la loque.

Il a raison. Je n'aurais pas dû qualifier la loque gluante de l'adjectif « puante », car je savais déjà qu'on ne s'accorde pas sur ce point, même ici. Il y a eu une discussion assez vive entre les experts officiels de la Province d'Ontario, au Canada, et les nôtres, les premiers soutenant que la loque européenne est celle qui « pue », tandis que les derniers soutenaient mon point de... nez personnel et appelaient la loque américaine « puante ». C'est une affaire d'appréciation et probablement surtout une affaire de quantité. Ni l'une ni l'autre ne sent la rose ou le jasmin, mais quand on ne rencontre que quelques cellules de couvain mort dans l'un des cas, et un rayon tout entier dans l'autre, on tire probablement des conclusions plus ou moins erronées.

Permettez-moi aussi de faire une suggestion. Quand un apiculteur trouve quelques cellules de couvain mort de maladie dans un rayon contenant une quantité de couvain sain et qu'il envoie ce rayon à un bactériologiste, il arrive, bien entendu, que le couvain sain de ce rayon périt aussi, de froid, de faim. Le bactériologiste reçoit donc un rayon tout entier de matière animale gâtée. C'est alors qu'il peut affirmer que cela « pue », car le couvain mort, par manque de soins, a tout crûment l'odeur de charogne, viande pourrie. On peut alors dire : loque puante.

Permettez-moi donc de corriger l'expression que j'ai employée, en expliquant que la loque américaine a exactement l'odeur de colle forte chauffée. Je ne crois pas que qui que ce soit parmi les apiculteurs vraiment expérimentés me contredise sur ce point.

Donc quand nous avons les trois signes principaux qui aident à reconnaître la loque « bacillus larvae », nous pouvons être d'accord. Ces trois points sont : Couleur café foncé ; élasticité gluante de la larve

pourrie ; odeur de colle forte. Si M. le docteur Morgenthaler accepte ces trois points, nous pouvons les établir pour les deux continents, car je n'ai pas vu ni lu une seule objection à cette description de la loque américaine, bacillus larvae.

Maintenant, en ce qui concerne l'autre loque, loque européenne, que nous appellerons bacillus alvei (Cheshire), ou bacillus pluton (White), mon fils Maurice qui l'a traitée pendant une année dans un rucher, avec quelques récidives l'année suivante, m'affirme que l'odeur est à peine perceptible quand il n'y a que quelques larves attaquées. Or il n'a jamais permis à la maladie de se développer suffisamment pour donner une odeur prononcée. Le principal symptôme est la mort de la larve surtout au commencement de sa croissance, après s'être déplacée ou retournée dans la cellule. La couleur est plutôt jaune, tournant au noir quelquefois. Très peu de viscosité. Remarquez que ces observations sont faites au rucher, quand il n'y a aucune possibilité de mort du couvain par manque de soins. Il est probable que si nous avions eu des cas de loque européenne dans lesquels tout le couvain d'un rayon aurait péri, nous aurions pu l'appeler « loque puante ».

Maintenant, quant au traitement de la loque gluante. Je comprends que M. Morgenthaler ait « plus de confiance dans le feu, c'est-à-dire la destruction complète du foyer de contamination ». Mais ce n'est pas là une cure. C'est une destruction.

Si le « foyer de contamination » se compose d'une seule ruche, je comprends qu'on la brûle. Mais si, comme cela arrive, la maladie existe dans le pays, la destruction d'une ruche n'enlève pas le « foyer de contamination ». Si vous ne savez pas d'où est venue la maladie, il n'y a aucune évidence que vous détruisiez le « foyer de contamination » en détruisant cette ruche. La maladie peut se déclarer dans d'autres ruches, venant du même lieu.

Nous avons eu, de ce côté-ci de l'Océan, une discussion très animée sur ce point. Le professeur F. Dundas Todd, de la Colombie Britannique, tint pendant quelque temps pour la destruction complète des colonies atteintes de la loque. Son dernier article sur ce sujet fut publié dans le numéro de mai 1918 de l'*American Bee Journal*. Il soutenait que c'était le bon moyen, dans une province où la loque n'existait qu'accidentellement. Malheureusement, et malgré la destruction énergique dirigée par lui (il était inspecteur), la loque a continué à se répandre et il a fallu en venir à traiter les colonies atteintes au lieu de les détruire, sous peine de détruire l'apiculture. Nous-mêmes, qui avons fait de l'apiculture pendant une quarantaine d'années sans voir un seul cas de loque, si nous avions suivi la méthode de « destruction » au lieu de « guérison », nous aurions diminué nos ruchers d'une façon

décourageante, quand la maladie apparut, car elle était non seulement chez nous, mais dans tout le pays.

La « récurrence de loque dans les ruches traitées » dont parle M. Morgenthaler, n'est point entièrement empêchée par la destruction des colonies atteintes. La maladie presque toujours réapparaît par l'existence du foyer de contamination, à peu de distance et souvent dans une localité inconnue à l'apiculteur. Mais si on continue à traiter les ruches à mesure de la découverte de cas additionnels, on finit par la surmonter, parce que le « foyer de contamination », qui peut être à quelque distance et qui a fourni le premier cas, finit par s'épuiser. Nous guérissons la maladie dans les ruches traitées. C'est là le principal.

Je voudrais pouvoir critiquer les critiques de M. Roland Macquinghen, contenues dans le même numéro d'avril du *Bulletin*. Mais d'autres s'en chargeront, car il faut un article spécial et je lis que le rédacteur fait « une quantité de réserves sur les opinions émises ». Moi aussi.

Evidemment M. Macquinghen ne connaît pas le mot du farceur américain, Josh Billings, mot passé en proverbe et que chacun peut se répéter à lui-même pour sa propre édification : « A quoi bon savoir tant de choses, quand tant de choses que nous savons positivement sont fausses ? Il ne s'agit pas seulement de faire des assertions, il faut aussi en avoir les preuves. »

Encore un mot sur la loque. Il arrive quelquefois que les deux maladies se rencontrent dans la même ruche. C'est alors que l'apiculteur s'embrouille et maudit ceux qui ont essayé de lui donner des descriptions exactes et des méthodes positives de guérison. Nous avons encore tant à apprendre.

C.-P. Dadant.

30 avril 1919.

## CURIEUSE EMIGRATION

L'un de mes collègues apiculteurs m'ayant informé que les abeilles d'un essaim mis en ruche deux ou trois jours auparavant montraient une activité dont il faudrait examiner la cause, parce qu'elles transportaient du dedans au dehors quantité de fins débris de cire, vieille ou fraîche, je me rendis sur place voir ce qui se passait.

L'essaim avait été logé sur sept cadres dont un composé de morceaux de rayons propres et encore utilisables, et les six autres de feuilles gaufrées.

Je trouvai une de ces feuilles effondrée, ainsi que plusieurs des

morceaux de vieille cire; les abeilles affairées à ronger ces débris pour les porter dehors les recouvraient sur toutes leurs faces. La chaleur provoquée lors de l'introduction de l'essaim en ruche en avait été la cause. Les morceaux de cire avaient été fixés dans le cadre au moyen de lamelles de carton et de fils de coton que les abeilles avaient coupés, et qui n'avaient donc pas servi à grand' chose; en outre, elles avaient soudé à une feuille gaufrée une grande plaque de ces cellules d'ouvrières en vieille cire, qui, par extraordinaire, n'était pas tombée comme les autres.

Toutes ces choses anormales, qui auraient donné beaucoup de peine aux abeilles si elles avaient dû les transporter elles-mêmes, furent rapidement réparées. Nous n'avons laissé que cinq grands cadres de cire gaufrée dans le centre du corps de ruche, les planches de partition de chaque côté. Les abeilles se dirigèrent vers le centre à qui mieux mieux et en assez grande hâte, d'autres ventilant avec un zèle ardent. Nous avons très bien remarqué sur le plancher au milieu d'elles, la reine, jeune et belle, marchant avec les ouvrières et les dépassant aisément.

La ruche fut refermée. Le soir, mon collègue dut constater avec surprise et une petite émotion, que la ruche ne contenait plus que les cadres de cire et les partitions. Les abeilles avaient émigré.

Il y a deux ans, dans la même habitation, même événement s'était déjà identiquement produit.

*E. Steiner.*

## L'ARTICLE DE M. MACQUINGHEN

D'après ce que dit M. Macquinghen, la présence de bacilles ou de spores, de la loque, dans une colonie, ne veut pas dire qu'indubitablement celle-ci soit loqueuse.

Il faut pour cela qu'elle soit dans un état anormal, il me paraît que la présence des dits bacilles place la colonie suffisamment dans cet état. M. Macquinghen ne pense pas qu'il en soit ainsi; pour lui, être placée dans un état anormal, c'est être nourrie *au bon sirop de sucre* ou seulement stimulée avec le dit.

La ruche à cadres mobiles (sauf la Layens qui, oh! miracle, a trouvé grâce à ses yeux, comme étant *la moins mauvaise*), le sirop de sucre, l'essaimage artificiel, l'élevage des reines, et que sais-je encore sont les grands coupables et seuls à incriminer. Les abeilles logées dans des ruches à cadres mobiles dégénèrent (oh! là là) et la loque, étant une arme de la loi de sélection, vient nous châtier; dans ce cas,

pourquoi s'attaque-t-elle aussi aux fortes et bonnes colonies, elle devrait les respecter afin d'éviter la dégénérescence.

La grippe, chez les humains, ainsi que la guerre, sont peut-être aussi de la *sélection*, dans ce cas pourquoi ont-elles fauché des milliers et des milliers de jeunes gens forts et robustes, l'espoir de l'avenir?

L'acide formique, non seulement ne serait pas efficace, mais tellement nuisible qu'il serait pire que le mal? Les autres désinfectants, à différents degrés, de même; alors pourquoi la faculté emploie-t-elle ceux-ci dans les cas de maladies contagieuses? Vraiment, c'est à n'y rien comprendre.

Aucun remède n'est efficace, d'après lui, car ce qu'il entend par guérir une colonie, c'est : *faire disparaître toute trace de maladie, la conserver dans sa ruche avec ses rayons et ses provisions (quand celles-ci sont convenables) (qu'entend-il par convenables?) et la remettre dans un état de santé si resplendissant que le microbe pathogène introduit à nouveau ne pourra causer aucune manifestation.* Voilà textuellement ce qu'il nous dit. Mais il faudrait trouver un vaccin et opérer chaque larve aussitôt qu'elle sort de l'œuf, pour arriver à cela. Vous avouerez que ce ne serait pas une petite affaire.

M. Macquinghen prétend guérir et rendre florissante une colonie qui n'a plus qu'un amas de cadavres en décomposition et une poignée d'abeilles, sans rien détruire à condition que l'acide formique n'y soit pas en permanence. C'est magnifique, et je me demande si les cadavres ne pourraient pas aussi ressusciter peut-être en cherchant bien, ce serait le remède Tabou.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Bretagne au sujet de son article intitulé « Acide formique ». M. le Rédacteur a eu l'heureuse idée de l'insérer en suite de celui de M. Macquinghen. Ce que dit M. Bretagne est judicieux et vaut certes beaucoup mieux, en ces quelques mots, qu'une longue dissertation rêvée et écrite par un apiculteur en chambre.

M. Macquinghen nous dit encore ceci: lorsque les bacilles ont accompli leur œuvre, que le couvain est mort, ils se transforment en spores et que ceux-ci, contrairement à ceux-là ne peuvent être détruits par les désinfectants. Alors quoi! il me paraît assez simple de détruire les spores par le feu (rayons et couvain) et le bacille au moyen d'un désinfectant (acide formique) et cela en plaçant celui-ci dans la ruche.

Ce qui m'a beaucoup surpris, c'est d'apprendre que le *bon sirop de sucre est un poison violent pour les abeilles*, que celles-ci en allant au nourrisseur, *vont inconsciemment au supplice et à la mort.* Si elles se noient dedans je veux bien le croire. Le sirop les rend paresseuses et use les reines? Encore?

Certes le miel est préférable, mais dans les années de disette, lorsqu'elles ne récoltent pas même pour leurs besoins journaliers, avec quoi faudra-t-il nourrir nos avettes pour leur éviter la mort par la faim? Avec du miel du Chili?

Je croirais presque que M. Macquinghen est représentant d'une maison d'importation, puisqu'il nous dit que *le miel n'est pas un véhicule de la loque*, tandis que le sirop peut causer spontanément la loque, la souffrance et la mort. Brrr... cela me fait froid dans le dos.

Si notre vénéré maître Bertrand était encore parmi nous, il aurait tôt fait de relever le gant.

Je remarque encore ceci, pour bien prouver que le sirop est un violent poison, très malfaisant, M. M. place au milieu du nid à couvain plusieurs rayons vides (que dit M. Bertrand dans sa « Conduite du rucher, page 75 ?) vraiment, le sirop a bon dos. Il ne contient pas *l'acide formique* que le miel possède et qui est si nécessaire, c'est peut-être heureux, puisque cet acide est un ennemi, étant aussi un poison pour l'abeille.

Enfin, résumons. Si l'on continue à loger les abeilles dans des ruches à cadres mobiles (ah ! pardon, sauf dans la Layens), si on ne les laisse pas construire leurs rayons elles-mêmes, à leur idée, élever des mâles à volonté et à foison, si on les stimule ou les nourrit au sirop, si on les désinfecte au moyen de l'acide formique, les abeilles auront tôt fait de disparaître. (Il faudra que j'en fasse naturaliser une pour en avoir au moins le souvenir.)

Alors il faut en revenir à la ruche en cloche ou au tronc d'arbre ?

Et vous, les Huber, les Burky, toi surtout qui inventas *la ruche loqueuse par excellence*, les Dadant, Landstroth, Bertrand et tant d'autres trop longs à citer, qu'avez-vous fait, qu'avez-vous dit ? Oh ! les malheureux, qui nous aurait fait prévoir à quel abîme ils nous conduisaient ? A lire M. M. on serait presque tenté de croire à la théorie de Darwin.

Mais en voilà assez pour une fois, il ne me reste plus qu'à recommander ce que nous dit M. Bretagne, et pour le débutant qui pourrait avoir des cauchemars après avoir lu l'article de M. M. la « Conduite du rucher » de Bertrand, puis il pourra retrouver le sommeil.

*Jean Pierre.*

---

### QUESTION N° 7

Quelqu'un connaît-il un moyen simple et pratique pour enlever la moisissure des rayons ?

---

## AMÉLIORATION DE RUCHES

---

Depuis quelque temps on parle beaucoup en pays d'Ajoie de certaine amélioration apportée à la ruche D. B. par un apiculteur, certainement connu par quelques-uns, dont le nom n'a pas encore été prononcé avec certitude.

Ces améliorations, d'après ce que l'on en dit, consistent en une meilleure aération de la ruche, été comme hiver, avec faculté de la régler ou supprimer à volonté et à un appareil de nourrissage faisant partie de la ruche, toujours en place, prêt à fonctionner sans déranger les abeilles, permettant de donner beaucoup ou peu avec le moins de travail et de temps possible.

On ajoute que toute ruche peut recevoir ce perfectionnement à peu de frais et qu'une bonne partie de ses ruches ont déjà été transformées.

Comme il y a lieu de supposer que cet apiculteur est membre de la Romande, et par conséquent recevant le *Bulletin*, j'utilise ce journal pour lui demander s'il ne jugerait pas à propos de renseigner ses collègues sur ce qu'il y a de vrai et donner quelques détails sur sa découverte, même sous l'anonymat si cela lui plaît. La question nouvelles ruches et amélioration de ruches étant posée dans le *Bulletin* depuis l'apparition de celle de M. Gauthier, le moment serait bien choisi pour en faire part aux lecteurs de ce journal.

J. Mahon.

## DÉTÉRIORATION DU MIEL

---

Dernièrement, un de mes amis m'a mis en présence d'un cas tout nouveau pour moi. Je possède des abeilles depuis douze ans et je n'ai jamais constaté la chose. Je me permets donc de l'exposer dans le *Bulletin* et vous serais bien obligé de faire le nécessaire s. v. p. Il n'y aura qu'à me faire parvenir la note cas échéant.

Une de mes connaissances a acheté à la fin de l'automne 1918 environ 50 kg. de miel qu'il a reçu dans un bidon. Ce miel a été réparti dans des récipients en ferblanc d'environ 2 kg., tous déposés dans le même local. A fin mai il restait 21 bocaux qui ont été ouverts : dix contenaient du miel absolument candi, d'une belle couleur jaune-grise, dans trois il était en partie candi et dans les huit autres, le miel était aussi liquide qu'à l'extraction.

Je ne m'explique pas la grande différence de densité entre les boîtes restant en stock à fin mai et je serais heureux si on pouvait me donner quelques renseignements à ce sujet.

L. Mayor-Grivel, Payerne.

(*Réd.*) — A notre avis, le miel en question a été extrait trop tôt, insuffisamment « mûr ». Dans le maturateur, la partie plus liquide et

plus légère est montée ; lorsqu'on a soutiré pour le mettre en boîtes, la partie bien mûrie est sortie naturellement la première et la partie plus aqueuse est venue ensuite ; c'est celle qui probablement a subi une nouvelle liquéfaction ou fermentation. Il importe en effet de ne pas extraire trop tôt et de faire un choix des rayons bien operculés lorsqu'on est obligé de faire de la place dans les hausses. Le séjour, même prolongé, dans les soi-disant « maturateurs » (qui ne sont en réalité que des purificateurs) ne suffit pas pour mûrir le miel. Nous attendons d'autres réponses, plus éclairées peut-être que la nôtre.

---

## ENTRE NOUS

---

Sorvilier.

Pour une vieille ruche, c'en est une. Ecoutez plutôt.

A l'occasion d'une demande de sucre pour cet automne, un propriétaire m'écrit : « Voudriez-vous avoir l'obligeance de m'inscrire pour du sucre, j'ai une ruche d'Adam... »

A mon avis, cette pauvre ruche doit avoir fait son service ; elle mériterait un repos bien légitime. Qu'en dites-vous ?

*Klopfenstein.*

---

## DONS REÇUS

---

*Asile de la Mothe.* En nature : G. Bonjour, les Chevalleyres, 1 kg. 300 feuilles gaufrées. — Anonyme, St-Saphorin s. Morges, 1 hausse, 6 cadres bâtis. — Benoît, Croy, 1 essaim, 800 grammes.

En espèces : Anonyme du canton de Fribourg, 5 fr. — Pierre Zutter, Palézieux, 3 fr. — Marius Fleury, Berolle, 2 fr. — Adrien Porchet, Thierrens, 2 fr. — O. Vuadens, Monthey, 5 fr.

*Bibliothèque* : Pierre Zutter, Palézieux, 2 fr.

En remerciant vivement les donateurs, nous faisons encore un dernier appel à tous ceux, très nombreux, qui peuvent donner et ne l'ont pas encore fait.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

*Jules Mahon, Courfaivre, le 14 mai 1919.* — Alors qu'ordinairement le mois d'avril est en tout ou en bonne partie un véritable mois de printemps, on a un certain plaisir à aller chaque soir au rucher, constater à défaut d'augmentation, une bonne diminution de poids des ruches sur balances. Pendant ce dernier mois d'avril, il aurait fallu presque chaque soir, avant de faire ce travail, commencer par débarrasser les toits de ruches de la neige qui les recouvrait. C'est pourquoi je me suis contenté des pesées

hebdomadaires comme en plein hiver, jusqu'au 4 mai, car ce n'est que le 3 que les abeilles ont repris leur activité.

Les quelques chiffres ci-inclus (2.500 de diminution) vous diront certainement aussi bien que je pourrais le faire, l'état des colonies au moment de la première visite faite le 4 ; très peu de couvain tout operculé, des œufs fraîchement pondus et des vivres tirant à leur fin. Des abeilles, il y en avait encore beaucoup, avec une certaine proportion de jeunes.

J'espérais que les colonies logées en pavillon, sur bâtisses chaudes, se trouveraient au point de vue élevage du couvain, dans une meilleure situation que celles logées sur bâtisses froides, mais tout compte fait elles se ressemblent toutes, avec cette différence que trois de ces premières, très fortes en automne, avec reine de l'année, ayant autant de couvain de tout âge qu'elles en pouvaient encore couvrir, se sont si bien dépeuplées qu'elles ne seraient arrivées que difficilement à se refaire dans le cours de la saison. Ayant attendu de les réunir à d'autres, pendant quelques jours, j'ai dû constater que les reines de deux de ces colonies avaient disparu. Ce sont toutes mes pertes de l'hiver.

Certains apiculteurs ont à déplorer la perte de bonnes colonies, pour manque de vivres.

Grâce à une bonne température, la végétation, très en retard, se rattrape rapidement, tout est en fleurs en même temps, dents-de-lion et arbres fruitiers. C'est beau, mais cela sera très court.

Les balances n'ont pas encore accusé de grandes augmentations journalières, 0,400 au maximum. Cela ne représente guère que le pollen très abondant, ce qui est plutôt un mal, étant donné les grandes quantités de cette matière encore dans les rayons depuis l'année dernière. La ponte marche grand train ces jours, mais quand les œufs seront des butineuses, la première récolte pourrait bien tirer à sa fin.

MM. les abonnés qui ne collectionnent pas le *Bulletin*, rendraient grand service au rédacteur (et à d'autres collègues), en lui renvoyant, même non affranchis, les numéros du *Bulletin* de 1918 ou 1919. Merci bien cordialement à l'avance à tous ceux qui voudront faire ce petit effort.

*Schumacher.*

23133



**VOLAILLES**  
pour la ponte  
Les meilleures pondeuses.  
*Prix-courant gratis.*  
**-- Marchal --**  
Meyriez (Morat).

**Quelques ruches**  
neuves à vendre ou à échanger  
contre du miel.

S'adresser, **E. Borgeaud, Haute  
Lande, Montoie, Lausanne.** 617

**Reines 1919**  
au prix de 15 fr. pièce. S'adresser  
à **Jos. Walther**, apiculteur, **Délé-  
mont.** 23162

Abonnez-vous à  
**„l'Apiculteur“**  
organe de la Société centrale d'api-  
culture. Mensuel Prix 6 fr. par an-  
née. — S'adr. au **Siège de la Socié-  
té, 28 rue Serpente, Paris 6<sup>e</sup>.**

## TARIF DES ANNONCES

1 page : Fr. 40.—  
 1/2 page : » 20.—  
 1/4 page : » 10.—  
 1/8 page : » 5.—  
 1/16 page : » 3.50

### Rabais pour insertions répétées :

Ordres de Fr. 25 à 50.— 5 %  
 » » » 50 à 100.— 10 %  
 » » » 100 à 250.— 15 %  
 » » » 250 à 500.— 20 %  
 et au-dessus.

Les annonces sont reçues aux Bureaux des Annonces-Suisses S. A.,  
 Bâle, Berne, Bienne, Lausanne, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall, Zurich.

Tout apiculteur, ami du progrès devrait lire et se faire envoyer contre remboursement de 2 fr. 35, les **nouvelles ruches Sträuli** (Dadant-Bertrand)

### Einst und Jetzt ?

**A. Sträuli**, pasteur, Scherzingen  
 (Thurgovie) 23130

Demandez le 23095

#### OUVEAU CHASSE ABEILLES

à deux issues, fonctionnement garanti se conservant indéfiniment ; plus d'un millier de vendus, prix 60 cent.

Demandez également l'Obturbateur.

Complément du chasse abeilles, petit appareil perfectionné, soigné, très pratique permettant de donner à lécher les hausses sans enlever la planche chasse abeilles, fonctionne depuis l'extérieur, garanti, prix 50 cent. S'adresser à **M. R. Heyraud**, apiculteur, St-Maurice.

## Petits ruchers

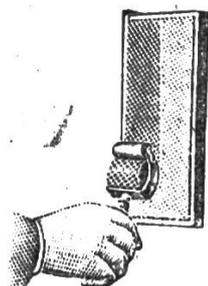
pour 2-8 colonies, toits Eternit, très solides, avec ou sans boîte, sont confectionnés à prix avantageux.

**Fr. Schönenberger**, menuisier, Bütschwil (St-Gall).

Prière de correspondre en allemand. 23105

## Le rabot à désoperculer

(à réchauffer dans l'eau chaude)



fait d'une opération qui demandait précédemment beaucoup de patience et d'habileté, un travail facile et propre, un simple jeu. Cet instrument sera donc pour tout apiculteur le bienvenu.

**Prix : fr. 6,50.**

### J. Arter, Ober-Engstringen

Canton de Zurich. 23159

## A vendre

encore à prix réduits quelques pieds tournants pour cérificateurs solaires, article soigné et très pratique. S'adresser à **A. Cavin, apiculteur, Couvet**. 23161

## A vendre

à partir de cet été reines fécondées de la race noire, élevées méthodiquement. S'adresser à **Haas Jean, apiculteur, Grimoine** (poste Cordast) Fribourg. 23158

## A vendre d'occasion

50 ruches Dadant-Blatt, 43 Dadant-Type, 20 Burki-Jecker, 18 Räber, 2 armoires à rayons, cire gaufrée. Offres sous chiffres J. H. 23164 L, aux Annonces-Suisses S. A., Lausanne.